

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2009

1 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE VILLEDOMMANGE :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts initiaux du Syndicat Intercommunal scolaire de Villedommange,
- Vu la délibération en date du 9 avril 2009 du Conseil Syndical,
- Considérant la demande de la Commune de Les Mesneux de rejoindre pour la partie « école primaire » le syndicat scolaire dans le but d'améliorer la scolarité des enfants,
- Souhaitant changer la dénomination du Syndicat et rattacher la commune de Les Mesneux au sein du regroupement primaire en vue d'une meilleure organisation tant scolaire qu'administrative ;

Madame le Maire, propose :

*Le syndicat prend la dénomination du **Syndicat Intercommunal Scolaire des 4 vents***

Le syndicat a pour objet, la gestion de l'école maternelle implantée à VILLEDOMMANGE regroupant les communes de ECUEIL, LES MESNEUX SACY, VILLEDOMMANGE, et les écoles primaires implantées dans chaque commune.

Le siège du syndicat est fixé à la COMMUNAUTE de COMMUNES CHAMPAGNE VESLE à GUEUX. Tout envoi de courriers est à transmettre au Secrétariat du Syndicat 18 Rue du Moutier à 51390 GUEUX.

Le bureau est composé de quatre (4) membres représentant chaque commune : un président, un vice-président et deux membres.

La contribution des communes membres aux dépenses du syndicat est déterminée de la façon suivante pour les écoles maternelle et primaires, le périscolaire et l'accueil des enfants de 2 à 3 ans : au prorata du nombre d'habitants modifié au fur et à mesure des derniers recensements de l'INSEE. »

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a adopté la modification des statuts du Syndicat Scolaire.

2 - SUBVENTION ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE GUEUX :

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de subvention émanant de l'Association Sportive du Collège de Gueux dans le but de participer à l'organisation du regroupement national « Festibenj Rugby et Basket-Ball » à Cap Breton les 3, 4 et 5 Juin prochain.

Etant donné que le collège de Gueux est notre collège de secteur et que des enfants domiciliés dans la commune participent à cette manifestation, le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention de 60 €.

3 - QUESTIONS DIVERSES :

- Il a été procédé à l'organisation des permanences des scrutateurs pour les élections européennes du 07 Juin prochain.
- Une réunion de travail pour l'ensemble du Conseil Municipal a été prévue le Vendredi 12 Juin à 20 h
- La commission voirie va étudier la possibilité de mettre la Rue des Moyères en sens unique
- Autoroute A4 Bis : Dès que le terrassement sera effectué, nous formulerons nos demandes d'aménagement paysager qui doivent être finalisées avant la fin de l'année 2009. Actuellement un groupe de travail constitué par les Maires des communes concernées ainsi que nos parlementaires ont adressé à la SANEF différentes demandes relatives aux protections phoniques ainsi que l'utilisation d'un enrobé spécifique. Une demande concernant la limitation de vitesse sur le contournement sera faite auprès de la Préfecture.
- Décharge de Pargny Les Reims : Le commissaire-enquêteur a publié son rapport sur lequel il envisage de donner un avis favorable sur l'extension du site à condition que tous les points relevés soient respectés par l'entreprise.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 06 JUILLET 2009 A 20 H 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 15 Mai 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

LES MESNEUX, le 14 MAI 2009.

LE MAIRE,